LES CONFLITS SOCIAUX

A leur tour, les syndicats cégétistes de Roubaix acceptent la sentence surarbitrale, mais font des réserves sur l'échelle mobile

Ainsi que nous l'avions annoncé, les syndicats cégétistes de Roubaix ont réuni samedi leurs adhérents pour examiner la question des salaires.

L'assemblée eut lieu à 9 h., dans la salle Watremez, rue de l'Hospice. Elle groupait plus de quatre mille personnes.

M. Defobe, secrétaire adjoint du Syndicat textile, présidait, entouré de MM. Coisne, secrétaire fédéral; Delvainquière, secrétaire général et Moerman, secrétaire adjoint. M. Delvainquière ouvrit la séance et fit un long exposé des pourparlers qui précédèrent la sentence de M. Bernard, intendant général. Il commenta aussi la récente acceptation de la Commission intersyndicale patronale et la démission de M. Ley.

Après lui, MM. Moerman et Coisne interviurent successivement et étudièrent divers points de détail de la sentence surarbitrale, notamment les considérants de M. Bernard sur l'échelle mobile.

Finalement, la réunion se termina par le vote de l'ordre du jour suivant:

Les travailleurs du textile de Roubaix et environs, réunis en assemblée générale le samedi 15 janvier, dans la salle des fêtes rue de l'Hospice, pour examiner la situation créée par la sentence surarbitrale de l'Intendant général Bernard.

Après avoir entendu les rapports des secrétaires du Syndicat ainsi que du secrétaire fédéral, au sujet de l'application du nouveau coefficient.

Regrettent que le surarbitre n'ait pas tenu compte des grandes difficultés de la classe ouvrière en n'accordant que 55 % plus 1 % pour les œuvres sociales.

Se déclarent d'accord avec les décisions prises au Congrès de Lille du 9 janvier dernier d'accepter la sentence, tout en faisant les réserves les plus expresses sur les considérants que le surarbitre a cru devoir ajouter en ce qui concerne l'échelle mobile.

Constatent, avec satisfaction, le départ de M. Ley, de la place de la Fosse-aux-Chênes, et demandent aux patrons du Consortium de bien vouloir appliquer intégralement la sentence en accordant l'augmentation à partir du 15 décembre.

Invitent les délégués des usines du Consortium à se présenter à leurs directions respectives pour réclamer l'application intégrale de la sentence surarbitrale, et les engagent à venir rendre compte à l'organisation syndicale, des réponses patronales.

Font appel à la solidarité de toute la classe ouvrière et laborieuse pour venir en aide aux grévistes des usines Lemaire et Dillies et Senneville, qui luttent pour le respect de la convention collective et la défense des délégués.

Se séparent aux cris de « Vive l'organisation syndicale » « Vive la solidarité ouvrière ».

Les grévistes des usines Lemaire et Dillies, de Roubaix, vont demander l'arbitrage

On sait que, depuis le 13 décembre, le personnel des trois usines Lemaire et Dillies, à Roubaix, est en grève.

Le conflit fut motivé, non pour une augmentation de salaires, mais en signe de protestation contre le renvoi massif de délégués et de syndiqués, libres et cégétistes.

Le mercredi 12 janvier dernier, 150 grévistes se rendirent à pied à la préfecture où ils demandèrent de hâter la tentative de conciliation.

Mais cette tentative ayant fort peu de chances d'aboutir, la direction de l'usine s'y refusant, les grévistes vont demander aux pouvoirs compétents de résoudre le conflit par l'intervention d'un arbitre.

Les techniciens cégétistes de la métallurgie lilloise réclament le rajustement des salaires

Les membres de la commission administrative de l'Union intersyndicale cégétiste des techniciens des entreprises métallurgiques de Lille et environs, se sont réunis vendredi à la Bourse du travail de Lille, pour y délibérer sur l'action entreprise par les Syndicats des travailleurs de la métallurgie de la région du Nord. Ils ont adopté un ordre du jour, rappelant leur solidarité avec les syndicats ouvriers cégétistes et réclamant un rajustement des salaires.

Dans la blanchisserie

En même temps que la paie, les membres du syndicat patronal de la blanchisserie de l'arrondissement de Lille ont fait remettre à tous leurs ouvriers et ouvrières une circulaire explicative.

Cette dernière déclare au personnel que, devant l'impossibilité où ils se trouveraient d'assurer la marche de leurs usines, s'ils acceptaient la sentence surarbitrale, accordant une hausse de 10 % des salaires, les patrons font appel au bon sens des ouvriers et ouvrières pour accepter le « statu quo ».

Sinon, affirme la circulaire, les ouvriers pourront se considérer comme déliés de toute obligation envers leurs patrons.

Les Syndicats libres réclament l'application de la sentence surarbitrale

Au cours d'une réunion tenue samedi, le Syndicat libre de la blanchisserie, après avoir examiné la situation faite aux ouvriers par la non-acceptation du surarbitre par le Syndicat patronal, a décidé d'envoyer une lettre au préfet du Nord pour réclamer l'application de la sentence surarbitrale, estimant que les 10 % d'augmentation qui ont été accordés, tiennent compte des difficultés particulières de la blanchisserie.

L'usine textile d'Odomez a été évacuée par les grévistes

Samedi vers 11 h. 30, les quelques centaines de grévistes qui occupaient encore l'usine textile d'Odomez, comme nous l'avions signalé ces derniers jours, ont accepté d'évacuer les lieux après de longs pourparlers avec M. Gaubert, sous-préfet de Valenciennes, venu leur signifier l'acceptation du préfet, de les recevoir, à Lille, moyennant évacuation préalable des locaux.

Le blessé peu loquace n'était autre qu'un cambrioleur que sa victime avait pourchassé à coups de fusil

Paris, 15 janvier. — Dans la nuit de jeudi à vendredi dernier, un commerçant en appareils de T.S.F., M. Partanson, surprenait trois cambrioleurs qui, après avoir brisé la glace de son magasin, avenue du Chemin-de-Fer, au Raincy, prenaient la fuite dans une voiture en emportant plusieurs appareils.

Il tira dans la direction des malfaiteurs plusieurs coups de fusil de chasse, tandis que les individus ripostaient à coups de revolver.

D'autre part, la même nuit, un nommé Jean Dupont se présentait à l'hôpital Cochin, déclarant qu'il venait d'être blessé grièvement à l'abdomen, à coups de revolver, alors qu'il passait près des voûtes du métro, dans le quartier de la Glacière.

Interrogé par M. Badin, commissaire à la police judiciaire, l'individu ne voulut fournir aucun autre renseignement.

Or, samedi matin, à la suite d'une opération chirurgicale faite à l'hôpital Cochin, les praticiens ont retiré de l'abdomen du blessé des plombs exactement semblables à ceux des cartouches qu'avait tirées M. Partanson au Raincy.

Il était donc établi que Dupont n'était autre que l'un des cambrioleurs du magasin.

Interrogé de nouveau, il a fourni une nouvelle identité: celle de Jean-Félix Dupuy, né le 26 janvier 1906, à Four-à-Chaux-de-Dangu, près de Gisors, dans l'Eure.

Actuellement, la police vérifie cette identité qui doit être celle d'un malfaiteur recherché pour divers délits.

Amicale des Nordistes propriétaires en Périgord

Un groupement amical de Nordistes (Nord, Pas-de-Calais, Somme) propriétaires de domaines, fermes et terres de culture, en Dordogne, est en voie de formation à Lille. L'association a pour buts généraux l'étude des questions d'exploitation et la défense des intérêts communs, etc.

Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à M. Bryase, 5, avenue Galliéni, à La Madeleine (Nord).

EN ATTENDANT LA NAISSANCE DU BÉBÉ ROYAL EN HOLLANDE

Les femmes de pêcheurs du village de Soestdijk, aux coiffes et aux corsages joliment brodés, lisent dans un journal les dernières nouvelles de l'attente de la naissance de l'enfant royal hollandais. (Ph. Keystone.)

CAPITAINE... COURAGEUSE

Mlle Fogelstrom, une Suédoise, vient de recevoir, à dix-neuf ans, son brevet de capitaine de cabotage. (Ph. France-Presse voir)

LA FIN DE L'EXPOSITION

CE QUI RESTE DU PAVILLON DE LA CORSE. (Ph. Satra.)

Roubaix

Aujourd'hui, dimanche 16 janvier :

Aujourd'hui: saint Marcel; demain, saint Antoine.

Soleil: Lever, 7 h. 41; coucher, 16 h. 21.

Lune: Pleine le 18.

Bulletin météorologique pour la journée du 16 janvier (région Nord): Averses et grains passagers devenant de plus en plus rares au cours de la journée, éclaircies assez belles dans l'après-midi du 16; vent du secteur Ouest diminuant lentement et passant à Sud-Ouest; le minimum de température sera en baisse de 3 à 5 degrés sur celui de la veille.

Les médecins de garde (à n'appeler qu'en cas d'absence du médecin de la famille): MM. les docteurs Vandenbosch, 216, rue Jouffroy (Tél.: 339.30) et Picot, 126, Grande-Rue (Tél.: 301.46).

Pharmaciens de garde du samedi soir 15 janvier au lundi 17 janvier, à 13 h.: MM. Dhellemmes, 26, Grande-Rue; Torck, 2, place de la Fraternité; Mlle Vitasse, 126, rue de l'Epeule.

Caisse ouvrière de Sainte-Elisabeth: de 10 h. 30 à 12 h. 30.

Bibliothèque pour tous: ouverte aux heures habituelles.

Œuvre de Saint-François Regis, rue Richard-Lenoir: de 10 h. à 12 h.

Musée de l'Ecole nationale supérieure des arts et industries textiles: de 10 à 13 h.

Fraternelle des Combattants roubaisiens: à 9 h. 45, assemblée générale au Casino.

Mutilés et invalides du travail: à 10 h., assemblée générale, 126, rue de la Gare.

Association des Anciens élèves de l'Institution Saint-Louis: à 11 h., assemblée générale à l'Institution.

Anciens de la Rhénanie et de la Ruhr: à 15 h., assemblée générale, 6, rue du Maréchal-Foch.

Hippodrome-Théâtre: à 15 h., « La fille de Mme Angot ».

Le rôle de la Chambre de Commerce devant les difficultés actuelles

Dans le compte rendu de l'activité de la Chambre de commerce pendant les années 1936 et 1937, M. Etienne Burlet, directeur de la Chambre de commerce et de ses établissements, esquisse le rôle important dévolu à cette compagnie en cette époque difficile. Voici un extrait de ce rapport:

Les deux années de mandat de la précédente Chambre de Commerce ont vu s'accentuer le caractère de la période précédente: les ordres du jour des séances n'ont cessé de croître en importance par l'intérêt et la complexité des questions à résoudre; la besogne des services administratifs a encore augmenté; les difficultés d'exploitation des services commerciaux ont grandi jusqu'à l'état aigu.

Mais ce n'est plus hors de nos frontières que se trouvaient l'origine et les causes principales de la situation, qui s'est traduite ainsi. Ce sont surtout les événements intérieurs qui ont fait surgir des problèmes nouveaux et comblen graves pour l'avenir de la production de Roubaix, dont l'état — au rebours de la reprise constatée dans le reste du monde en 1936 et pendant une partie de 1937 — en fut considérablement aggravé.

Ces problèmes se sont posés avec une fréquence inaccoutumée; leurs données ont évolué à une cadence extrêmement rapide; leur portée a dépassé celle des préoccupations habituelles d'une assemblée consulaire, puisqu'ils ont touché parfois au fondement même de notre édifice économique. Suivre la marche des faits, en déduire les conséquences, prendre des décisions assez vite pour ne pas être dépassés par eux a exigé un effort exceptionnel de documentation et d'étude sur un rythme accéléré, qui a mis en permanence la Chambre de Commerce sur la brèche.

Ces conditions de travail, imposées par les circonstances, l'ont trouvée, comme toujours, consciente de tous les devoirs que comporte sa mission. Demeurant scrupuleusement dans le cadre de ses attributions légales, elle s'est efforcée de traduire auprès des Pouvoirs publics les intérêts, les aspirations de ses commettants, avec le souci de juger toujours les besoins particuliers sous l'angle des nécessités supérieures de l'intérêt général.

Pour la première fois sans doute, elle s'est trouvée devant un tel ensemble de projets législatifs, de questions aussi délicates.

La Chambre de Commerce de Roubaix, pour remplir à leur égard son rôle consultatif, les a considérés dans un esprit positif et constructif.

En présence de la vague de réformes déferlant sur le monde de la production, bien loin de se cantonner dans une opposition stérile, elle s'est placée devant les réalités de l'heure pour rechercher, en toute bonne foi, en toute équité, des solutions conformes aux nécessités de la production, tout en répondant aux tendances actuelles en matière d'organisation professionnelle et de législation du travail.

Se tenant solidement sur certains principes, notamment celui qui exige le maintien et le respect de l'autorité comme contre-partie nécessaire de la responsabilité patronale, elle a, en maintes circonstances, trouvé, proposé des réformes susceptibles de réaliser l'adaptation, aux possibilités de notre économie défaillante, des modifications de nos codes, exigée par l'évolution des esprits.

En cela la Chambre de Commerce de 1936-37 a simplement suivi ses devancières. L'industrie de Roubaix a toujours été animée d'un esprit de générosité équitable, envers ses collaborateurs de tous rangs. Ses réalisations dans l'ordre de l'assistance familiale et sociale ont devancé de beaucoup dans le temps, comme en importance, les obligations légales. Ce que l'on sait moins, ce que l'on a oublié, c'est que dès le milieu du siècle dernier, la Chambre de Commerce de Roubaix, proposait la réduction de la durée journalière de travail, demandait une réglementation de l'emploi des femmes et des enfants.

A une Compagnie consulaire possédant de telles traditions, l'étude des problèmes posés devant elle ces deux dernières années ne pouvait qu'être faite avec sagesse, avec pondération, avec indépendance.

C'est évidemment ce qui a valu à ses délibérations, à ses vœux, d'être repris bien souvent par d'autres assemblées, reproduits, commentés un nombre considérable de fois par la presse française et étrangère, enfin et surtout d'être utilisés dans le travail parlementaire. Maintes observations de notre Compagnie ont été citées à la tribune de la Chambre des députés et du Sénat. Certaines de ses études ont été reprises par les rapporteurs des grandes commissions parlementaires, qui en ont incorporé parfois de larges extraits dans leurs exposés.

Si les résultats obtenus n'ont généralement pas été aussi complets, aussi directs, que nous l'aurions pu souhaiter, il n'en est pas moins vrai que ses travaux ont été loin d'être inutiles.

Cette preuve de leur valeur était intéressante à relever, comme un encouragement pour ceux qui apportent ici le fruit de leur expérience, de leurs réflexions et aussi pour répondre à certaines observations pessimistes sur le rôle des Chambres de Commerce.

La Maison LERUSTE informe que pendant sa reconstruction d'usine, la vente continue 61, r. St-Jacques, Tg. Act., gros sacrifices.

Le trentième anniversaire de la société de gymnastique « La Française »

La société de gymnastique « La Française » si connue et si appréciée des habitants de l'Epeule, se prépare à célébrer le 30 janvier, le 30e anniversaire de sa fondation.

Fondée en 1907 par M. Maurice Thibeau, elle n'a rien perdu de sa vitalité première. Bien qu'elle eût à déplorer au lendemain de la guerre la disparition de son président fondateur, elle sut reprendre très vite sa place parmi les grandes sociétés qui composent actuellement l'Union de Flandre et cela grâce au dévouement de Mme Maurice Thibeau, qui continue si vaillamment l'œuvre de son mari; de M. Antoine Thibeau, président, et de M. Algoet, vice-président.

Chaque année au concours régional de l'Union de Flandre, « La Française » se classe parmi les meilleures sociétés et remporte de magnifiques succès. A présent son effectif permet d'envisager l'avenir avec confiance, puisqu'elle compte 70 pupilles et 35 adultes, qui, sous la direction de son moniteur-chef, M. Léon Van Hoy, et de M. Becquet, sous-chef, s'exercent avec constance les mardi et vendredi de chaque semaine.

En outre, « La Française » possède une batterie imposante qui depuis plusieurs années concourt en division «Excellence» et remporte, elle aussi, de beaux succès qui font honneur à la compétence et au savoir-faire de son chef, M. Piérens.

Nous ne pouvons que féliciter les dirigeants de cette belle société et faire des vœux pour qu'elle se développe de plus en plus et marche vers de nouveaux succès.

L'inscription sur les listes électorales

La période de révision de la liste électorale (inscriptions et radiations) est ouverte jusqu'au 4 février à minuit.

Les électeurs précédemment inscrits à Roubaix n'ont aucune démarche à faire pour être maintenus sur la liste électorale. S'ils en étaient radiés cette année, ils devraient être avisés de leur radiation personnellement, par écrit et à domicile. Aussi longtemps qu'ils n'en ont pas connaissance, ils ont un délai de 20 jours pour réclamer leur maintien sur la liste, soit à la Commission municipale de jugement, jusqu'au 31 mars, soit au juge de paix après cette date.

Les jeunes gens qui atteindront l'âge de 21 ans avant le 31 mars 1938, date de la clôture de la liste, doivent se faire inscrire, ou du moins vérifier leur inscription.

Les électeurs qui sont venus habiter Roubaix depuis le 4 février 1937, doivent, eux aussi, réclamer leur inscription avant le 4 février à minuit. La notification à domicile par un agent de police de leur radiation de la liste électorale de la commune qu'ils ont quittée, ne veut nullement dire, comme certains le croient, qu'ils seront inscrits d'office sur la liste électorale de Roubaix.

Peuvent être inscrits sur la liste électorale de cette ville: 1° Tous les Français jouissant de leurs droits civils. Agés d'au moins 21 ans, le 31 mars 1938, qui y habitent depuis le 1er octobre 1937, ou qui y ont leur domicile réel au 4 février 1938; 2° Tous ceux qui, même sans y habiter, sont inscrits au rôle d'une contribution directe ou des prestations en nature depuis l'année 1934 au moins.

Les listes électorales seront closes le 4 février, à minuit. Le 5, il sera trop tard pour réclamer son inscription.

Tous les jours, de 14 à 18 heures et demie, 33 bis, rue du Vieil-Abreuvoir, M. Paul Dehorter est à la disposition de tout intéressé pour lui donner tous renseignements utiles et lui faciliter les démarches en vue de son inscription.

Se munir des pièces suivantes, extrait de naissance ou livret de mariage, ancienne carte d'électeurs ou certificat de radiation, livret militaire ou certificat d'exemption, récépissé de changement de domicile ou pièce justifiant d'une adresse de résidence de six mois, livret ou quittance de loyer.

L'Union Nationale et Républicaine de Roubaix et de ses cantons.

1.500 naissances en 1937 à Roubaix... ...et 1.700 décès !

Le Service d'hygiène, que dirige M. le docteur Grand, vient de faire connaître sa statistique sanitaire de l'année écoulée.

Et, une fois de plus hélas, cette statistique accuse une sensible infériorité du nombre des naissances sur celui des décès.

En 1937, il y eut, en effet, à Roubaix, 1.724 décès — 864 femmes et 860 hommes — et l'on n'enregistra, durant la même année, que 1.517 naissances; ce qui fait donc un excédent de 207 décès sur les naissances.

Parmi les nouveau-nés, l'élément féminin domine. On trouve, en effet, 772 filles et 745 garçons.

En 1913, il y avait eu à Roubaix, 2.228 naissances... et 2.014 décès. La situation est maintenant inversée...

Signalons aussi que, l'an dernier, 778 couples se firent unir par les liens du mariage... mais que 122 divorces furent prononcés durant la même année! Il n'y en avait eu que 75 en 1913.

Dans la mortalité, signalons 187 décès provoqués par le cancer, et 116 victimes de la tuberculose. La mortalité infantile n'a atteint en 1937 que 7,58 % des naissances, c'est-à-dire 115 enfants de moins d'un an. Ici, les chiffres sont rassurants, car on avait enregistré 354 décès d'enfants en 1913.

Les maladies épidémiques sont aussi en nette diminution et n'amenèrent que 31 décès en 1937, dont 15 par la terrible diphtérie et 1 seulement par la typhoïde.

La fête du Cercle militaire

Des uniformes brillants et chamarrés, où se marialent — agréablement — le rouge vif d'avant-guerre et le modeste mais glorieux bleu-horizon, des habits impeccables, des toilettes élégantes, une ambiance de détente, un cadre charmant... telle est la fête annuelle du Cercle militaire organisée dans les salons du Cercle de l'Industrie au profit de la Société d'entr'aide de la Légion d'honneur.

Cette soirée est certes l'une des plus suivies de Roubaix.

Une foule dense s'y pressa hier encore et envahit, dès 21 h., la vaste salle des fêtes parée comme aux grands jours.

Le lieutenant-colonel Robyn, président du Cercle militaire, et M. René Wibaux, président de la section locale du Comité d'entr'aide de la Légion d'honneur recevaient les invités.

D'innombrables personnalités, militaires et civiles, s'étaient jointes à l'assistance. Citons parmi elles M. le général Doumenc, commandant le 1er corps d'armée, et Madame, dont l'arrivée fut saluée par l'exécution de la « Marseillaise »; le lieutenant-colonel Manceron, chef de l'état-major de la 1re division d'infanterie; le lieutenant-colonel Grotard, président du Cercle militaire de Lille; le commandant Wibaux, vice-président du Cercle militaire de Roubaix; le médecin-commandant Castel, président du Moto-Club du Nord de la France; les capitaines Dhaynier et Bruneau, de l'état-major de la 1re région; Desruelles, secrétaire général du Cercle militaire; Olivier, commandant les brigades locales de gendarmerie; Dehédin, directeur de l'Automobile-Club du Nord de la France; MM. Paul Mullier, président du Tribunal de commerce; Alfred Vorèux, président de la Chambre de commerce; Paul Cassel, secrétaire général de l'Office départemental des mutilés, réformés, combattants et veuves de guerre, etc.

La soirée se prolongea, fort tard, animée par un excellent orchestre parfaitement dirigé par M. Glorieux.

M. Léon Christiaens, contrôleur principal de travaux des P.T.T., reçoit la croix de chevalier de la Légion d'honneur

M. Léon Christiaens, contrôleur principal de travaux des P.T.T. à Roubaix, qui vient de se voir décerner la croix de chevalier de la Legion d'honneur, a été, hier

(Ph. J. de Rx.)

M. DAUVIN *remettant la croix de chevalier de la Légion d'honneur à* M. LÉON CHRISTIAENS.

samedi, vers 13 h., au Palais de la Bière, à Lille, l'objet d'une manifestation de la sympathie de ses chefs, de ses collaborateurs et de ses nombreux amis.

Autour du nouveau légionnaire, on remarquait notamment MM. Danvin, ingénieur en chef des P.T.T.; Debrie, directeur régional; Durand, inspecteur général; Vandeveldé, directeur adjoint; Mme et Mlle Christiaens, etc...

Au nom du personnel et des services techniques des P.T.T. de Roubaix, M. Hette se réjouit tout d'abord de la distinction dont M. Christiaens était l'objet. Puis il rappela les mérites du récipiendaire, dont la carrière fut un exemple de conscience professionnelle. C'est à Roubaix surtout que M. Christiaens se signala à l'attention de l'administration des P.T.T. Trouvant, dès son arrivée dans cette ville, le réseau téléphonique dans un état lamentable, il entreprit aussitôt de le restaurer et de le transformer et y réussit parfaitement, à force d'initiative et de travail.

M. Laude, regrettant l'absence de M. Lebas, ministre des P.T.T., se félicita de l'honneur qui était fait à M. Christiaens et exprima la reconnaissance et le dévouement du personnel technique envers ses chefs.

M. Danvin dit toute l'estime qu'il porte à M. Christiaens, et, retraçant sa carrière, rappela lui aussi, l'œuvre qu'il réalisa à Roubaix. « Malgré les moyens restreints dont vous disposiez, dit-il, vous avez su toujours maintenir le navire dans la bonne direction ».

M. Danvin prononça ensuite la formule rituelle et épingla la croix sur la poitrine du nouveau chevalier.

M. Debrie, directeur régional, abonda dans le même sens que M. Danvin. Puis M. Christiaens, très ému, remercia ses chefs, ses collaborateurs, ses amis, de l'honneur qu'ils lui faisaient.

Il dit sa reconnaissance envers M. Danvin, à qui il doit en partie la récompense qui lui échoit, puis déclara que le souvenir de cette journée serait pour lui impérissable.

Au cours de cette manifestation, M. Hette, au nom du personnel, remit à M. Christiaens, un tableau en bronze comme gage de son amitié.

Des fleurs furent aussi offertes à Mme Christiaens, ainsi qu'un souvenir à Mlle Christiaens.

A la Muse de Nadaud

M. Hanscoote et Mme Even sont nommés vice-présidents

Dans sa dernière réunion, la « Muse de Nadaud » a procédé à l'élection d'un vice-président en remplacement du regretté Emile Stichelbaut.

A l'unanimité, M. Hanscoote fut nommé vice-président et Mme Even, vice-présidente.

Parmi les œuvres nouvelles, M. Decourrières cita avec humour « Le rondel du tapé » de Roger Reigner. Puis « Château de fée » de M. Salembier et « Samedi soir en Flandre », petit tableau de Mytis, furent décrits avec art par Mme Meyer, qui accompagna aussi au piano les chants des musards.

« Mon secret », puis « Au coin du feu », poésies de M. Barenne, furent mises en valeur par Mlle Legay, qui détailla aussi de beaux vers de M. Roussel, intitulés « Sonnet à ma muse » et « 31 décembre ».

Mario Marcel, toujours très fin, chanta ses propres œuvres « Ce qu'on s'amuse avec six francs », puis il cita une rêverie « La neige couvre les chemins ».

Cette fin d'année rend également rêveur M. Hanscoote dans « Un an qui vient de mourir » mitigé d'une bonne gaîté « Les Idées de Madame ».

Combien profonde est la préface du « Livre de la vie » et combien parfumé de vraie poésie « Le sonnet des roses » de M. Lasfeld, dont il faut citer aussi une « Fête bretonne ».

Notons encore les poèmes de Jean de Misaine et particulièrement son groupe charmant « Les oies ».

« Les musards à l'exposition » de Mme Even, sont si pleins d'esprit qu'on ne se lasse pas de les entendre; on les lui redemande.

Pour terminer, M. Roger dit avec verve quelques œuvres bien amusantes du regretté Emile Stichelbaut « Au d'aus d'quarante mille belles » et « Ali Baba ou les 40 voleurs ».

Et la soirée se termine par un vif succès d'honneur.

Une exposition Ch.-H. Bisard

L'excellent peintre Ch.-H. Bisard, originaire de Roubaix, et fixé depuis quelques années à Aix-les-Bains, expose à la Galerie Vasse, 76, rue Esquermoise, à Lille, à partir d'aujourd'hui dimanche et jusqu'au 31 janvier, ses œuvres récentes: Savoie, Dauphiné, Bretagne, où nos amateurs retrouveront, avec une maîtrise accrue, la profonde sensibilité, la solidité de construction et les belles qualités de coloriste du sympathique artiste.

Une soirée au profit de l'Œuvre mutuelle des convalescents de « La Fraternité »

Comme nous l'avons déjà annoncé, c'est le samedi 22 janvier, à 20 h., qu'aura lieu, salle de la Betterave, 175 bis, rue de Lannoy, le bal organisé par l'Œuvre mutuelle des convalescents de l'hôpital de « La Fraternité », au profit de sa caisse de secours, avec le concours du « Regina Jazz ».

Des cartes sont en vente à la Betterave, 175 bis, rue de Lannoy; au secrétariat de l'œuvre, 78, rue Jouffroy, et 54, rue d'Italie, au prix de 1 franc (deux cartes donnent droit à l'entrée du bal).

L'assemblée de la Fédération nationale des mutilés et invalides du travail

La section de Roubaix nous prie de rappeler à ses adhérents que c'est aujourd'hui dimanche 16 janvier, à 10 h., qu'a lieu l'assemblée générale extraordinaire, salle des Orphéonistes, 126, rue de la Gare.

Me Moithy, avocat conseil, chevalier de la Légion d'honneur, et M. Bruyninghe, délégué départemental, y prendront la parole.

Le trésorier se tiendra à la disposition des adhérents pour leurs cotisations, à partir de 9 h. 30.

A la chorale « L'Union des Travailleurs »

La chorale « Union des Travailleurs » a renouvelé sa commission comme suit:

Présidente d'honneur, Mme Albert Brouwaeys; vice-présidents d'honneur, MM. Léon Degullaise et Fernand Lambin; président actif, M. Arthur Florin; vice-présidents, MM. Léon Florin et Théo Averbéke; trésorier, M. Alfred Deseobry; secrétaire adjoint, M. Anatole Niveau; secrétaire adjoint, M. Jean Pringarbe; chef, M. Victor Cousu; sous-chef, M. Benjamin Casier; commissaires, MM. Modeste Hennion, Victor Jean, Fleury Demay, Jules Nutte, Charles Gillard et Charles Desquennes.

La déclaration annuelle des bénéfices, traitements et revenus

Le Syndicat des contribuables nous prie d'informer ses adhérents que les imprimés de déclaration pour l'impôt général de 1938 sur le revenu de 1937, sont à leur disposition à la mairie (services administratifs, rue du Maréchal-Foch).

Le modèle B de l'année dernière semble avoir été adopté définitivement par l'administration qui a serré seulement le texte pour donner trois colonnes réservées au contrôle.

Rappelons que les commerçants as-

A la suite des récentes pluies la Lys a débordé à Menin...

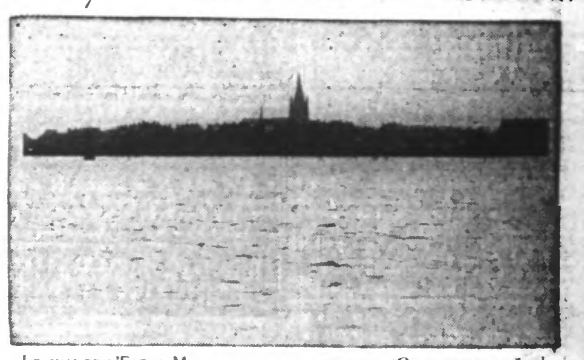

LE QUAI DE L'EST, A MENIN, ENVAHI PAR LES EAUX. *(On remarque au fond, l'église Saint-Joseph (Menin-Baroques).* (Ph. Pol Billa.)

(Ph. Pol Billa.)

Des passerelles ont été établies le long des maisons du quai de l'Est, afin de permettre aux habitants de rejoindre leurs demeures.

A la suite des pluies diluviennes de ces derniers jours, la Lys est sortie de son lit, et les eaux ont envahi les quais et en particulier le quai de l'Est, dont les maisons sont inondées.

Les pompiers ont dû intervenir et ont construit des passerelles afin de faciliter aux habitants, l'accès de leurs demeures. Pour peu que le mauvais temps persiste, on craint que ces maisons ne doivent être évacuées, comme elles le furent l'an dernier. Plusieurs d'entre elles l'ont d'ailleurs été dans l'après-midi de samedi. Les eaux se sont répandues dans les prairies de la Porte de Lille, et ne forment plus qu'un vaste lac.

...et la Hayne près de Condé

(Ph. France-Presse.)

LA CAMPAGNE SUBMERGÉE PRÈS DE CONDÉ-SUR-ESCAUT.

Grossies par les dernières pluies, les eaux de la rivière la Hayne ont envahi les terres aux environs de Condé-sur-Escaut, menaçant les maisons et les puits de mine, que l'on distingue dans le fond. On remarque au deuxième plan des ouvriers construisant en hâte une digue.

CARNET

Naissances

— Monsieur et Madame **Wyngaert** sont heureux de vous faire part de la naissance de leur fille, **Astrid**, née 72, rue Maufait, à Roubaix.

38 bis, rue de Lannoy, à Lys. 470d

— **Georget** et **Nadine** sont heureux d'annoncer la naissance d'un petit frère, **Guy**.

De la part de M. et Mme **Georges Hennion-Roose.** — Le 5 janvier 1938.

134, rue de Menin, à Tourcoing.

Cet avis tient lieu de faire-part. 10d

POUR VOUS, MADAME! 13, rue du Vieil-Abreuvoir, ROUBAIX - Le magasin est ouvert. - Chapeaux Haute Mode - Echarpes, gants de fantaisie - Fleurs. 906

Voulez-vous, en vous amusant, gagner **Une 402 - Une 302 - Une Simca-Cinq** pour 5 FRANCS ?
Faites le concours des
Beffrois et des Cathédrales
Pour satisfaire les nombreuses demandes venues des départements, la clôture du concours est prorogée au 1er MARS
Règlement en mandat-poste, chèque-postal ou, à défaut, en timbres-poste propres et non collés.
Feuilles de concours aux AMIS DE LILLE, Grand'Place, et 9, rue de Courtrai, à LILLE. 23922

LA GRANDE TOMBOLA de la Presse du Nord

Pour hâter le tirage de la grande tombola de la Presse du Nord, il convient de hâter l'achat des billets dont le prix invariable reste fixé à

UN FRANC

Dans ces conditions, avec les lots très substantiels des nombreux portefeuilles offerts aux souscripteurs et de magnifiques lots en nature, cette tombola est la plus attrayante et la moins chère de toutes celles qui sollicitent le public. Le succès qu'elle a obtenu les années précédentes est un gage de celui qu'elle recueillera cette année.

S'adresser à tous nos dépositaires et vendeurs, et dans les bureaux du journal. Livraison immédiate.